

### Préambule

Le programme d'actions du PLH vise à **traduire de manière opérationnelle les orientations du PLH**. Il s'agit d'une feuille de route devant guider la collectivité et ses partenaires pour les 6 ans du programme. (Articles R 302-1-3 et R 302-1-4 du CCH)

- \* Il fixe les objectifs du PLH à l'échelle du territoire et des communes ou de secteurs géographiques.
- \* Il détermine les conditions de réalisation du projet d'habitat à travers un ensemble de fiches actions.

### 5 axes pour organiser la mise en oeuvre du PLH

<b>AXE 1</b> <b>Assurer la croissance du territoire dans une perspective de développement durable</b>	Action n°1 : Mettre en œuvre et suivre la programmation du PLH
	Action n°2 : Développer les documents d'urbanisme en veillant à optimiser les ressources foncières
	Action n°3 : Engager une politique foncière cohérente avec le projet de développement du territoire
	Action n°4 : Produire de nouveaux programmes de logements économes en ressources foncières et environnementales

#### Action n° 1 - Mettre en œuvre et suivre la programmation du PLH

Renforcer les villes centres  
 Conforter les pôles urbains de proximité, accessibles et équipés  
 Maitriser le développement dans les communes à caractère rural

Les objectifs	CLO	Secteur Nord	Secteur Est	Secteur Sud
Nombre total de logements à construire sur le temps du PLH	<b>1 950</b>	960	420	570
Par an	<b>325</b>	155	75	95

#### Action n°2 : Développer les documents d'urbanisme en veillant à optimiser les ressources foncières

Poursuivre l'appui technique et financier de la CLO pour les PLU  
 Intégrer dans ces documents les objectifs du PLH  
 Réflexion systématique sur l'opportunité d'outils : études aménagements, DPU (Droit de Préemption Urbain), THLV (Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants)

#### Action n°3 : Engager une politique foncière cohérente avec le projet de développement du territoire

Identifier des zones prioritaires de développement de l'habitat (cf. action 1 : objectifs quantitatifs et qualitatifs par secteur; action 2 : PLU)  
 Mettre en place ou mobiliser des outils d'acquisition foncière  
 Mettre en place un observatoire du foncier (consommation et réserve constructible)  
 Adhésion à l'EPFL Béarn Pyrénées (Etablissement Public Foncier Local)

#### Action n°4 : Produire de nouveaux programmes de logements économes en ressources foncières et environnementales

Conforter l'appui existant aux communes dans leurs projets de lotissements  
Mettre en place des outils de recommandations pour des projets plus qualitatifs : Charte du logement / du lotissement durable

<b>AXE 2</b> <b>Améliorer l'attractivité résidentielle et les parcours résidentiels</b>	Action n°5 : Réaliser des projets d'habitat social répondant aux besoins et contribuant à un développement équilibré du territoire
	Action n°6 : Favoriser l'accès sociale à la propriété

#### Action n°5 : Réaliser des projets d'habitat social répondant aux besoins et contribuant à un développement équilibré du territoire

L'offre nouvelle doit répondre aux orientations suivantes :  
Localisée prioritairement dans le centre d'Orthez et dans les pôles secondaires (pas de nouveaux logements sociaux à Mourenx hors projet de rénovation urbaine et logements spécifiques)  
50% des logements à minima dans le parc existant ou en renouvellement urbain  
Un volume de 50 à 60 logements à destination des personnes âgées (programme dédié ou programme intergénérationnel)  
75% des logements des nouveaux programmes en T2/T3  
30% de PLAI minimum dans les programmes Hlm

Les objectifs	CCLO	Secteur Nord	Secteur Est	Secteur Sud
Nb de logements locatifs sociaux à construire sur le temps du PLH	<b>195</b>	<b>76</b>	<b>62</b>	<b>57</b>
%	<b>10%</b>	<b>8%</b>	<b>14%</b>	<b>10%</b>

#### Action n°6 : Favoriser l'accès sociale à la propriété

Développer un nouveau projet de PSLA (Prêt Social Location Accession) sur la 2ème période du PLH (10 logements) ; suivi des projets PSLA du COL à Mourenx  
Faciliter l'accès sociale à la propriété dans le parc ancien via des aides aux travaux  
Proposer une offre de terrains à prix accessibles via les lotissements communaux.

<b>AXE 3</b> <b>Remobiliser et requalifier le parc existant pour conforter les centralités urbaines</b>	Action n°7 : Maintenir l'attractivité du parc social
	Action n°8 : Organiser une veille sur les copropriétés de Mourenx et d'Orthez
	Action n°9 : Renforcer l'action en faveur de la réhabilitation du parc privé en intégrant le volet énergie
	Action n°10 : Engager la reconquête des logements vacants
	Action n°11 : Mettre en place un dispositif volontariste pour la requalification de l'habitat du centre ancien d'Orthez

#### Action n°7 : Maintenir l'attractivité du parc Hlm et log. communaux

A Mourenx, suivi des engagements du Projet de renouvellement Urbain (PRU) et Plan Stratégique du Patrimoine (PSP) des bailleurs  
Mettre en place un tableau de suivi de l'attractivité des logements sociaux  
Animation PLH pour le suivi de l'état du parc social avec un appui aux communes dans la gestion du parc communal (avec le Conseil Dép.)

#### Action n°8 : Organiser une veille sur les copropriétés de Mourenx et Orthez

Mettre en place une veille sur les copropriétés fragiles  
A Mourenx, suivi des copropriétés d'origine du « grand ensemble » et nouvelles suites à la vente Hlm.  
A Orthez, intégration d'un volet copropriétés dans la démarche visant la requalification du centre ancien.

### Action n°9 : Renforcer l'action de la CCLO en faveur de la réhabilitation du parc privé en intégrant le volet énergie

Renforcer la politique et les aides de la CCLO : cf. règlement d'intervention  
Mieux informer et accompagner les habitants et les « acteurs relais » dans leurs projets (communes, partenaires...); cf. action n°15 sur un S.I.A.H.

Axes	Cibles	Aides existantes	CCLO
Réhabilitation du parc ancien Autonomie	PO à faibles revenus PB « habitat dégradé »	<b>PIG « Bien chez soi »</b> Aides Anah Aides du Conseil départemental	<b>Abondement du PIG</b>
Performance énergétique	PO et PB, sous conditions de ressources et de travaux	<b>PIG « Bien chez soi »</b> Aides Anah Aides nationales Crédit d'impôt	<b>Abondement du PIG</b> <b>Aides CCLO</b> PO et PB selon ressources, gain énergétique, montant des travaux
Requalification des centres bourgs	Accédants sous conditions ressources et travaux PB sous conditions conventionnement et travaux	<b>Aides nationales</b> Aides Anah	<b>Abondement du PIG : PB si LC</b> <b>Aides CCLO</b> PO accédants (PSLA) PB (LC ou LI)

### Action n°10 : Engager la reconquête des logements vacants

Observer et qualifier la vacance : observatoire PLH  
Mettre en œuvre la politique d'aides de la CCLO pour l'amélioration du parc privé et l'appui aux propriétaires (outils incitatifs)  
Etudier la possibilité de mettre en place à l'échelle des communes ou de la CCLO des outils dédiés : DPU, THLV

### Action n°11 : Mettre en place un dispositif volontariste pour requalifier l'habitat du centre ancien d'Orthez : perspective d'une OPAH RU

Mettre en place un groupe projet et une démarche pour définir et mettre en place le dispositif d'OPAH RU  
Identifier 1 ou 2 opérations emblématiques pour du logement social en acquisition-amélioration  
Intégrer un volet copropriétés dans l'étude préalable de l'OPAH RU en intégrant la possibilité de mettre en place des outils spécifiques éventuels

<b>AXE 4</b> <b>Mieux répondre aux besoins sociaux en logement et aux besoins spécifiques</b>	Action n°12 : Développer les réponses aux besoins des personnes âgées
	Action n°13 : Mieux organiser la réponse aux besoins spécifiques
	Action n°14 : Développer les réponses pour les gens du voyage
	Action n°15 : Améliorer la gestion de la demande de logement social et les attributions en veillant à l'équilibre territorial

### Action n°12 : Développer les réponses adaptées aux besoins des personnes âgées

Mettre en place un dispositif de suivi de l'offre, de la demande et des besoins  
Coordonner le développement d'une offre diversifiée : affiner la programmation à partir des projets, établir des priorités...  
Appuyer les communes dans la réalisation de leurs projets  
Maintenir la veille et l'attention des partenaires aux projets existants de résidences médicalisées.

### Action n°13 : Mieux organiser la réponse aux besoins spécifiques

Organiser la réponse à l'urgence et aux besoins de logements temporaires  
Conforter l'accompagnement des ménages en grande difficulté

### Action n°14 : Développer les réponses pour les gens du voyage et sédentarisation

Réaliser une aire de grand passage adaptée à la réglementation et aux besoins  
Identifier un terrain à Orthez pour réaliser une aire d'accueil  
Réaliser une dizaine de places en terrain familial à Orthez

### Action n°15 : Améliorer la gestion de la demande de logement social et les attributions en veillant à l'équilibre territorial

Engager une démarche de travail pour la mise en place des différents outils de gestion de la demande et des attributions de logement social

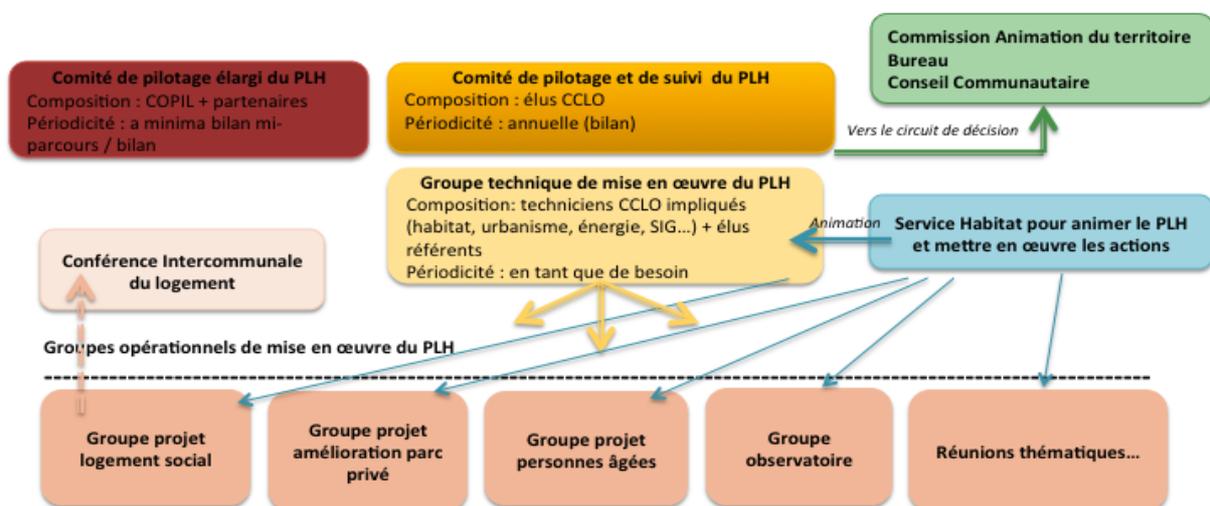
<b>AXE 5</b> <b>Organiser l'animation, le pilotage et le suivi de la politique locale de l'habitat</b>	Action n°16 : Proposer un service d'information et d'accompagnement des habitants pour leur projet ou problèmes de logement (SIAH)
	Action n°17 : Mettre en place une gouvernance et une organisation à la hauteur des enjeux du PLH
	Action n°18 : Rendre lisible la politique locale de l'habitat de la CCLO pour les habitants et les partenaires
	Action n°19 : Développer l'observatoire du PLH dans ses objectifs et ses moyens

### Action n°16 : Proposer un service d'information et d'accompagnement des habitants pour leur projet ou problèmes de logement (SIAH)

Mettre en place un service d'information et d'accompagnement des habitants dans leur projet habitat (SIAH)  
Développer les informations en ligne sur le site de la CCLO

### Action n°17 : Mettre en place une gouvernance et une organisation à la hauteur des enjeux du PLH

Mettre en place une nouvelle organisation pour le pilotage et la mise en œuvre du PLH  
Conforter les moyens du service Habitat



### Action n°18 : Rendre lisible la politique locale de l'habitat de la CCLO pour les habitants et les partenaires

Mettre en place le SIAH et développer une communication autour de ce service  
Développer les informations sur le PLH et plus globalement les actions habitat sur le site de la CCLO  
Communiquer régulièrement autour des enjeux habitat et des résultats du PLH

### Action n°19 : Développer l'observatoire du PLH dans ses objectifs et ses moyens

Suivi de la programmation du PLH, observatoire foncier ; bilan du PLH (mi-parcours et final) : évolutions socio-démographiques et de l'habitat pour réajuster les objectifs du PLH ; études thématiques en fonction des besoins.